

Le bulletin d'information hebdomadaire est un outil de communication qui vous est destiné, aussi si vous souhaitez faire paraître une information, annoncer un événement sur la commune ou les communes du canton, ou **vous inscrire pour le recevoir, vous pouvez envoyer un courriel à : contact@plumeliau.fr** Le bulletin d'information est désormais disponible tous les jeudis soirs uniquement en Mairie, à l'espace culturel dans les boulangeries et supermarchés de Pluméliau. Publication et mise en page : Commission cadre de vie / Impression : Alexandre

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE

**Le vendredi 20 et le samedi 21 février
Réouverture de la mairie le lundi 23 février - rue de la Paix**

Vie municipale

Conseil municipal : le **vendredi 13 février à 20h30** à la Mairie salle du conseil



La soirée de solidarité organisée par l'OMA a été un véritable succès: convivialité, mobilisation et bonne humeur étaient au rendez-vous. La bonne organisation grâce à la mobilisation de tous les bénévoles, la belle participation pluméloise et des communes aux alentours avec également une présence des clubs de canoë kayak locaux ont contribué à la réussite de cette soirée.

Nous sommes touchés par cet élan de solidarité et nous tenions à remercier l'OMA, les associations de Pluméliau, les bénévoles et tous les participants:

Un très grand merci à tous !

Pluméliau Canoë Kayak.

Bienvenue à Benoît BOUIX - SARL Bouix Paysage

Activités : Bureau d'étude d'aménagement paysager, création, aménagement de jardin, taille de pierres et réalisation de murets, entretien de jardin

Accepte chèque emploi service (CESU) et bénéficie du crédit d'impôt pour travaux à domicile

Contact Monsieur Benoît BOUIX - Lann Pontual - 56930 PLUMELIAU

06 30 77 37 00 - 02 97 25 85 93 bouix.benoit@laposte.net

Démarrage activité prévu le 02 mars 2015.

Informations commerciales

SUR LE POUCE est ouvert tous les jours sauf le lundi

le midi : (mardi ,mercredi ,jeudi ,vendredi) avec pizzas au choix, plat du jour maison à 6€50 ou sandwiches

le soir : (du mardi au dimanche) pizzas uniquement.

Tous les plats et pizzas peuvent être consommés sur place ou à emporter.

RAPPEL date de dépôt des candidatures 02 mars 2015

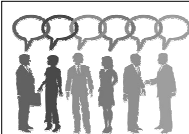
Le SDIS recrute pour la saison 2015 des **surveillants de baignade** et des activités nautiques affectés sur différentes plages du Morbihan.

Renseignements bureau du volontariat Chantal CASSAGNE 02.97.54.56.25 sban@sdis56.fr

Téléchargement des dossiers sur www.sdis56.fr

Associations et calendrier de réservation en ligne

La réunion de présentation du calendrier de réservation en ligne aura lieu le **lundi 16 février à 19 heures** dans la salle du conseil de la mairie de Pluméliau. L'objectif est de présenter le planning en ligne afin que chaque association puisse se connecter et réserver une salle.



INFORMATIONS COMMERCIALES

Marché : Mardi 17 février
Place Jean Le Bec
de 8h - 13h

INFORMATIONS

Mairie de Pluméliau

Lundi au jeudi :

9h - 12h /14h - 17h

Vendredi et Samedi :

9h - 12h

Tél : 02.97.51.80.28

www.plumeliau.fr

mairie@plumeliau.fr

Les horaires d'ouverture de la poste

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :

9h -12h / 14h -15h30

Vendredi et samedi : 9h -12h

➔Départ du courrier tous les jours à 15h et le samedi 11h.

La déchèterie est à votre service et au service de l'Environnement

Déchèterie de Baud Communauté

Lundi : 9h-12h30 /13h30-17h

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h-12h30 /13h30-17h

Jeudi : 13h45 - 17h

Vendredi : 13h45 - 17h

Samedi : 9h-12h30 / 13h30 - 17h

Tél : 02.97.51.98.35

L'espace culturel

Mercredi : 10h -12h / 16h - 19h30

Jeudi : 14h - 16h30

Samedi : 10h - 12h / 14h - 17h

Tél : 02.97.51.97.90

www.plumeliau.fr

espace.culturel@plumeliau.fr

Urgence Médicale

Pompiers : 18

Samu 56 : 15

Numéro européen : 112

Médecin de garde :

02.97.68.42.42



Service pharmaceutique : 3237
(pour connaître la pharmacie de garde)

Samedi 14 février : Saint Valentin

Le jour de la **Saint-Valentin**, le **14 février**, est considéré dans de nombreux pays comme la **fête des amoureux**. Les couples en profitent pour échanger des mots doux et des cadeaux comme preuves d'amour ainsi que des roses rouges qui sont l'emblème de la **passion**.

Si la France ne présente aucune tradition particulière pendant la Saint-Valentin, d'autres régions du monde observent des coutumes particulières :

→ les **Brésiliens** fêtent la Saint-Valentin le 12 juin, lors du *dio dos namorados*, tandis que le **Portugal** fête la Saint-Valentin le 14 février ;

→ au **Japon**, la Saint-Valentin est une fête répandue à partir de 1958 (première apparition connue en 1936) mais ce sont les industriels du chocolat qui l'ont rendu populaire à partir des années 70. Ainsi, à chaque Saint-Valentin, les jeunes filles offrent un chocolat à un jeune homme, qui pourront leur répondre un mois plus tard lors du jour blanc.

Dates à retenir

Cours d'art floral : le lundi 23 février de 14h30 à 16h chez PHYSALIS, 2 place du Général de Gaulle à Plumélieu (renseignements et inscriptions auprès d'Alexandra au 02.97.51.81.75)

Raclette de l'école St Méliau : L'école St Méliau organisera une soirée raclette le samedi 28 février prochain à l'espace Drosera, merci dès à présent de réserver cette date.

Bal : le dimanche 1^{er} mars à l'espace Drosera animé par Gégène et son orchestre organisation : Club des retraités.

Bol de riz : samedi 07 mars 18 h au presbytère

APPEL URGENT AUX PLUMELOIS PHOTOGRAPHES

Nous recherchons des photos illustrant le Patrimoine connu ou moins connu de Plumélieu (lavoirs, puits, fours, écluses etc...) pour un projet qui devrait voir le jour avant l'été.

Ces photos **libres de droit** pourront nous être transmises par fichier jpeg, non modifiées, à l'adresse suivante : espace.culturel@plumelieu.fr. La municipalité vous remercie de votre collaboration

Mardi 17 février : Mardi Gras

La fête de Mardi Gras a tous les ans une date différente, fixée par rapport à la date de Pâques.

Mardi gras est le jour qui précède le Mercredi des Cendres. Il y a 40 jours de carême, entre le mercredi des cendres et le jour de Pâques.

Pour marquer le coup avant que ces privations ne commencent, la veille, le mardi, on faisait gras. On finissait les aliments gras avant de se mettre au carême. On en profite pour faire des beignets, des bugnes et des fritures. De plus, la tradition du carême veut qu'on arrête également de manger des œufs, donc on en profite pour faire des crêpes.

Carnaval

Par opposition au Carême, le Carnaval est une période d'excès joyeux, de gras contre maigre. Dans tous les carnivals, les gens dansent, mangent et se déguisent, les règles et interdits habituels sont suspendus.

Chars géants, parades, bals masqués, confettis et serpentins, fanfares, c'est la période des excès démonstratifs !

Chaque pays a sa propre interprétation des réjouissances avec toujours un même objectif : faire la fête !



Paroisse de Plumélieu

Dimanche 15 février : messe à 11h

Mercredi 18 février : mercredi des cendres début du CAREME

Dimanche 22 février : 1^{er} dimanche de Carême messe à 11h

Des idées de sortie :

Karaoké le samedi 14 février au bar Le Corsaire 17 Place Jean-Marie Onno à partir de 19h avec un repas et une soirée (Tél : 02.97.27.17.10)

C'est à qui ?

Une clé oubliée à l'espace culturel.

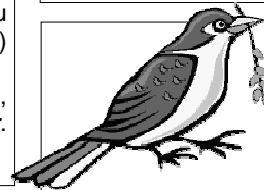
(A réclamer à la bibliothèque)



Exposition du 09 au 28 février à l'espace culturel.

La bande dessinée est l'amie des matous de tous poils. Nos amis les félins occupent une place importante dans l'univers du neuvième art.

Animal, préféré des français, voici un petit aperçu de ces nombreux matous qui s'illustrent dans la bande dessinée.



En hiver, aidez les oiseaux à se nourrir

La chute des températures provoque une raréfaction des aliments naturels dont se nourrissent les oiseaux. Ces derniers, pour affronter le froid, brûlent davantage de calories que durant le reste de l'année.

Ils peuvent perdre en une seule nuit jusqu'à 10 à 12 % de leur poids ! Dès l'apparition des premières gelées et ce jusqu'à l'arrivée du printemps, il est possible de leur permettre de trouver plus facilement les nutriments dont ils ont besoin et de leur venir en aide.

La faim, plus dangereuse que le froid

Chaque espèce ayant des besoins spécifiques, n'hésitez pas à vous renseigner précisément sur les oiseaux qui viennent dans votre jardin.

Les taupes ! comment faire ?



Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il faut donc limiter leur population mais comment faire ?

Dans le cadre de la lutte contre les taupes dans le Morbihan, des formations (sur une demi-journée) à

la lutte vont être organisées par la FDGDON (FEMODEC) au printemps et à l'automne en fonction des inscriptions.

Les personnes intéressées sont invitées à retirer un bulletin d'inscription en Mairie.

Contenu de ces formations :

La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries...) les moyens de lutte (piégeage, gazage) application pratique sur le terrain (les galeries, la mise en place)

Plus vous serez nombreux sur la commune, plus proche sera la formation.